

Direction Générale des Services Techniques

Suivi par : Joël LE MINOUS
dgst@paysdegexagglo.fr

N/Réf : JLM/NT/275168
Objet : Rapports annuels 2021 sur le Prix et la Qualité
du Service public - Eau et Assainissement



À l'attention de
Mesdames et Messieurs les maires du Pays de Gex

Gex, le **26 SEP. 2022**

Madame la maire, Monsieur le maire,

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a élaboré, conjointement avec la Régie des Eaux Gessiennes, les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) pour l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

Le Conseil communautaire du 14 septembre 2022 a pris acte de ces rapports que vous trouverez annexés à la présente accompagnés de leurs délibérations respectives.

Nous vous rappelons que ce rapport doit être présenté à votre Conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice, soit avant la fin de l'année 2022.

Je vous prie d'accepter, Madame la maire, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Patrice DUNAND

Patrice Dunand

